



Election complémentaire à la Municipalité du 24 novembre 2024
Procès-verbal du tirage au sort de l'élection complémentaire tacite

Liste de présence

M. Philippe Flückiger, Municipal
M. Alberto Fernandez, Municipal
M. Mathieu Crottaz, responsable administratif du secrétariat municipal (rédacteur du procès-verbal)
Mme Ophélie Yolal, Assistante en communication et en administration
M. Gérard Hirt, Préposé du Contrôle des habitants
M. Olivier Crottaz, Candidat

M. Mathieu Crottaz ouvre la séance le 14 octobre 2024 à 12h01, souhaite la bienvenue aux participants présents et explique le processus d'élection complémentaire dans sa globalité.

Ordre d'inscription sur la liste de l'Entente communale :

M. Olivier Crottaz étant le seul citoyen à avoir déposé sa candidature, il est élu tacitement à la Municipalité de Cugy.

La séance est levée à 12h03

Le Municipal

Philippe Flückiger

Responsable administratif
Secrétariat municipal

Mathieu Crottaz